



## **Communiqué de presse**

Paris, le 4 octobre 2012

### **OGM**

#### **Rassurer les consommateurs, relancer les programmes de recherche en France**

Après l'Agence Allemande de sécurité alimentaire (1<sup>er</sup> octobre), et celle des Pays Bas (3 octobre), l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (AESA) conclut en première analyse que l'étude récente, mettant en avant la toxicité d'un maïs OGM, « présente des lacunes qui ne permettent pas de considérer les conclusions des auteurs comme étant scientifiquement valables. Les nombreuses questions relatives à la conception et à la méthodologie de l'étude telles que décrites dans l'article impliquent qu'aucune conclusion ne peut être tirée au sujet de l'occurrence des tumeurs chez les rats testés ».

« L'avis de l'AESA vient conforter les différentes objections formulées sur l'étude, sa méthodologie et ses conclusions, par différents scientifiques français et européens », déclare P. Gracien, porte-parole d'Initiatives Biotechnologies Végétales (IBV).

« Nous espérons que ces premières conclusions vont inciter le gouvernement à prendre ses responsabilités en rassurant les consommateurs et en relançant les programmes de recherche sur les biotechnologies végétales en France. L'innovation est une des clés pour l'agriculture de demain », conclut P. Gracien, porte-parole d'IBV

Contact presse : Valérie Carlon : Tél : 06 12 21 08 30 – e-mail : valerie.carlon@wanadoo.fr.

*Initiatives Biotechnologies Végétales, IBV, fédère l'interprofession semencière et les organisations professionnelles impliquées dans le développement de semences performantes et innovantes pour apporter des solutions durables aux agriculteurs.*

*Son objectif est de promouvoir le développement et l'utilisation des biotechnologies : des semences aux produits qui en sont issus.*

*Les membres fondateurs sont :*

***Le Groupement national Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS).** Il contrôle la qualité des semences pour les utilisateurs dans le cadre d'une mission de service public. D'autre part, il participe au dynamisme de la filière semences et plants de la recherche à la distribution par son activité interprofessionnelle.*

***L'Union Française des Semenciers (UFS),** syndicat professionnel des entreprises semencières. L'UFS réunit 135 entreprises actives dans la recherche, la production et la commercialisation de semences pour l'agriculture, les jardins et le paysage.*

***L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP).** Elle regroupe les entreprises qui recherchent, développent et commercialisent des produits phytosanitaires et des outils de protection des cultures, dont les biotechnologies.*

*IBV est à l'initiative d'un espace d'information et d'échanges via son site [ogm.org](http://ogm.org).*